



# Aides au BAFA

## Édition 2023

Il existe plusieurs possibilités pour vous aider à financer votre formation BAFA\*.  
Plusieurs structures, locales et nationales proposent des aides financières.

**Regardez si vous êtes concerné(e) !**

Mairies et Communautés de Communes .....	p 2
Conseil départemental de l'Oise .....	p 3
Comités d'Entreprise & Organisations .....	p 3
Caisse d'Allocations familiales (CAF) .....	p 4

*\*Certaines aides présentées ici sont valables uniquement si vous passez le BAFA avec les CEMÉA Picardie, d'autres quel que soit l'organisme de formation que vous choisissiez pour passer le BAFA.*

# Mairies et Communautés de Communes

Certaines collectivités soutiennent les jeunes qui passent le BAFA.

## En partenariat avec les CEMÉA

**La Communauté de Communes du Pays du Coquelicot** propose aux jeunes du territoire de devenir animateurs dans leurs accueils de loisirs et d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie.

Un stage de formation générale BAFA est organisé sur ce territoire en 2023.

Contactez le service Jeunesse de la collectivité au 03 22 64 10 30

**La Communauté de Communes du Vimeu** propose aux jeunes du territoire d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. Un stage de formation générale BAFA et un stage d'approfondissement BAFA sont organisés sur le territoire en 2023.

Contactez Christophe Haussoulier au 03 22 30 68 87

**La Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme** propose aux jeunes du territoire d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. Un stage de formation générale BAFA et un stage d'approfondissement BAFA sont organisés sur le territoire en 2023.

Contactez le service Enfance Jeunesse au 03 22 19 20 35

**La Communauté de Communes Nièvre et Somme** propose aux jeunes du territoire d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. La collectivité soutient l'accès à la formation BAFA par une aide financière.

Contactez Raphael Fernandez, animateur Jeunesse, au 03 22 51 23 59

**La Communauté de Communes Terre de Picardie** propose aux jeunes du territoire d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. La collectivité soutient l'accès à la formation BAFA par une aide financière.

Contactez Ludovic Antiochus, coordonnateur enfance, au 03 64 63 00 69

**La Commune de Saint-Maximin** propose aux jeunes d'accéder au BAFA avec les CEMÉA Picardie. La collectivité soutient l'accès à la formation BAFA des jeunes de la commune.

Contactez le service Enfance Jeunesse au 03 44 24 90 90

## D'autres « Bons plans » sur le territoire

**La ville d'Amiens** soutient les jeunes amiénois de 17 à 25 ans qui souhaitent accéder au BAFA. Le dispositif des « Chantiers Jeunes » permet d'avoir une aide de 175 euros pour financer une étape du BAFA. Réaliser un « Chantier Jeunes », c'est effectuer une mission d'utilité publique de 25 heures (chantier solidarité, humanitaire, prévention, rénovation, entretien, événementiel, stage).

Contactez les animateurs Jeunesse des secteurs d'Amiens.

Renseignements sur le site internet : [www.amiens.fr](http://www.amiens.fr)

**La ville de Beauvais** soutient les jeunes Beauvaisiens à financer leur approfondissement BAFA.

Pour tous renseignements, contactez les animateurs jeunesse du Point Information Jeunesse « Blog46 » de la ville au 03 44 45 20 07.

**La Communauté de Communes Champagne Picarde** soutient les jeunes de leur territoire qui souhaitent accéder à la formation BAFA. Une aide financière est proposée pour réaliser le stage de formation générale BAFA et le stage d'approfondissement.

Contactez le service Enfance Jeunesse au 03 23 22 36 80.

Renseignements sur le site internet : [www.cc-champagnepicarde.fr](http://www.cc-champagnepicarde.fr)

# Conseil Départemental de l'Oise



Le Conseil départementale de l'Oise aide les jeunes de moins de 25 ans à hauteur de 300 euros pour le cursus BAFA. Le bénéficiaire s'engage à effectuer une contribution de 35 heures au service des structures du secteur non-marchand de l'Oise.

*Toutes les infos et modalités d'attribution sur **Pass'BAFA** Citoyen sont disponibles sur le site web du conseil départemental de l'Oise.*

## Comité d'Entreprises & Organisations

Si l'employeur de vos parents est « affilié » à une des organisations partenaires des CEMÉA, vous bénéficiez d'avantages spécifiques.



**PLURELYA (FNASS)** Gestionnaire historique de l'action sociale pour le personnel de la Fonction Publique Territoriale & Hospitalière  
*Remise de 10% sur présentation d'une attestation*



**CEZAM** Premier réseau de coopération entre CSE/CE.  
*Remise de 10% sur présentation de la photocopie de la carte CEZAM*



**COSOG-Caisse Des Dépôts.**  
*Remise de 10% sur présentation de l'attestation d'appartenance au COSOG*



**CCE ORANGE** Comité Central d'Entreprise Orange.  
*Aide financière pour la formation générale BAFA, contactez le CCE*



**CCE BNP PARIBAS** Comité central d'entreprise des banques BNP Paribas.  
*Aide financière pour la formation d'approfondissement BAFA, contactez le CCE*



**ASMA** Association d'Action Sociale, Culturelle, Sportive et de Loisirs du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.  
*Aide financière pour la formation BAFA, contactez l'ASMA*



**ARAMIS** Gestionnaire des activités sociales pour les salariés de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et de Météo-France.  
*Remise de 10% sur présentation d'une attestation d'adhésion à ARAMIS*



**UNOSEL** Union Nationale des Organisations de Séjours Éducatifs, Linguistiques et formation en langues.  
*Remise de 10% sur présentation du certificat de labellisation UNOSEL de votre organisme*



## Les Caisses d'Allocations Familiales

La CAF propose plusieurs aides, certaines en fonction de votre lieu de résidence.

### Pour les stagiaires de formation générale

**La caisse d'allocation familiale de la Somme** accorde une aide aux jeunes de maximum 25 ans, résidant dans la Somme. Avec les CEMÉA :

- Aide de 300€ pour un stage de formation générale BAFA en internat
- Aide de 100€ pour un stage de formation générale BAFA en demi-pension

*Cette somme vous sera déduite lors de votre inscription aux CEMÉA.*

**La caisse d'allocation familiale de l'Oise** accorde une aide de 450€ sans condition de ressources pour les jeunes allocataires de la CAF. Cette aide sera remboursée à posteriori du stage BAFA.

*Dossier à retirer auprès de la CAF de l'Oise*

*Pour des informations supplémentaires consultez la page dédiée du site web de la CAF de l'Oise :*

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-oise/offre-de-service/vie-professionnelle/je-souhaite-passer-mon-bafa-et-obtenir-une-aide-financiere>

### Pour les stagiaires d'approfondissement

**La caisse d'allocation familiale de la Somme** accorde, sans condition de ressources, une aide de 106 € pour les jeunes de moins de 25 ans, résidant dans la Somme participant à un approfondissement BAFA « Accueillir un public en situation de handicaps ».

*Cette somme vous sera déduite lors de votre inscription aux CEMÉA.*

### Pour les stagiaires ayant terminé leur cursus de formation

Pour tous les jeunes, la caisse nationale des allocations familiales accorde, sans condition de ressources, **une bourse de 91,47€.**

*Un imprimé est à disposition dans ce lien : [Cerfa CAF](#)*

#### Besoin d'information complémentaire ?

Contactez les CEMÉA Picardie !

7 rue Henriette Dumuin 80000 Amiens

03 22 71 79 00 | [contact@cemea-picardie.asso.fr](mailto:contact@cemea-picardie.asso.fr)

Informations : [www.cemea-picardie.fr](http://www.cemea-picardie.fr) | Inscription en ligne : [www.cemea-formation.com](http://www.cemea-formation.com)